



2 juillet 2021

FORMATION SYNDICALE

Union Départementale CGT des Alpes-Maritimes

A toutes les organisations du département - Aux membres de la CE de l'UD – Au collectif formation 06

Compte rendu de la réunion du collectif formation du 8 juin 2021

Présent.es : Ludovic Basly - Sylvain Bego-Ghina - Philippe Carrié - J-Louis Coutan - J-Claude Guille - Aline Katsar - Pierre Martinse - Cédric Ricard – Jocelyne Sablé - Patricia Sanchez

Excusés : Laury Bouhachi – Isabelle Galan – Jean-Yves Brélivet – Rémi Demouveaux Rémi - Fred Uyttersprot - Thierry Maillart

Les UL d'Antibes, Nice, Cannes et Carros étaient représentées ; manquait l'UL de Grasse

1 - Retour sur les stages S'IMPLIQUER et PARTICIPER organisés par les UL au 1^{er} semestre 2021

Les UL d'Antibes, Cannes et Nice ont organisé au 1^{er} semestre les stages S'IMPLIQUER sur une journée (ex accueil) et PARTICIPER en 3 modules de trois, deux et trois jours (ex Niveau 1).

Les conditions de réalisation n'ont pas toujours été optimales compte tenu des restrictions sanitaires et d'absences au dernier moment. Cependant, tant les stagiaires que les intervenant.es ont apprécié globalement la dynamique des nouvelles méthodes pédagogiques et le caractère ludique des supports de formation.

Cette réunion a été l'occasion d'un large débat sur la mise en œuvre de ces nouvelles formations. Le nouveau parcours de formation n'est pas encore développé dans tous les départements et nous sommes expérimentateurs, en lien avec le pôle confédéral. De ce fait, nous avons fait remonter nos appréciations, tant sur la forme (erreurs de plume, fautes d'orthographe ...) que sur le fond. En effet, certains thèmes sont à re-travailler afin d'apporter une offre qui réponde au mieux aux besoins des stagiaires. Nous avons ainsi fait des observations sur un certain nombre de sujets à améliorer : la valeur ajoutée (module 1), la charte égalité femmes / hommes, la cotisation et la représentativité syndicale (module 3). Certains vidéos sont aussi à revoir.

Le secteur formation de l'UD a confectionné deux malles de matériel pédagogiques à se partager entre les UL, avec des cartes, des jeux, une exposition sur l'histoire, des affiches, un puzzle ... Ce matériel a d'ores et déjà été adapté à partir de l'expérience, mais il répond globalement aux besoins. Le pôle formation envisage de confectionner une mallette à la rentrée. Nous attendons ce dispositif pour prendre une décision, sachant qu'à terme l'objectif est de doter chaque UL de son propre matériel.

La formation S'IMPLIQUER est désormais le pré-requis obligatoire pour suivre le stage PARTICIPER. De ce fait, les trois UL avaient choisi de faire cette journée la veille du 1^{er} module de PARTICIPER. Cette expérience, qui allonge la formation de 8 à 9 jours, n'est pas forcément pertinente. Il est apparu qu'il valait mieux avoir au moins quelques semaines entre les deux formations afin de permettre aux stagiaires de « digérer » cette première approche.

Chaque UL avait choisi un cadencement différent des 3 modules, ce qui permet de mesurer les avantages et inconvénients de chaque formule. Les UL de Cannes et Nice avaient organisé les modules 2 (2 jours) et 3 (3 jours) d'affilée. Les stagiaires ont trouvé la semaine très dense, avec beaucoup de choses à apprendre. Les stagiaires de l'UL d'Antibes, qui avait organisé le stage avec un module par semaine, ont apprécié positivement la coupure entre chaque module, qui leur a permis de se ressourcer.

En tout état de cause, l'interactivité développée dans ces nouvelles formations implique un maximum de 12 stagiaires au total, et pas plus de 3 de la même entreprise.

2 - Développement des stages S'IMPLIQUER par les syndicats et les UL

Le stage S'IMPLIQUER, qui remplace la FANS (Formation d'Accueil des Nouveaux Syndiqués), a vocation à être organisé par les syndicats. Les UL ne le proposent que lorsque le syndicat n'a pas les moyens de le faire ou pour les syndiqué.es sans organisation structurée.

Pour le moment, cette formation n'est développée que par la FAPT et une session a été organisée par le syndicat du Foyer de l'Enfance des Alpes-Mmes.

L'objectif est de sensibiliser les syndicats qui le peuvent pour organiser cette formation. Quant aux UL, une programmation trimestrielle d'une journée pourrait peut-être permettre de donner l'information au moment de l'adhésion afin de former tous les nouveaux syndiqués.

Pour faciliter les démarches des syndicats, une lettre de la formation syndicale du 06 avait été adressée en mars à toutes les organisations pour présenter le dispositif, et notamment le « classeur stagiaire » avec des documents élaboré par le secteur formation de l'UD. Il conviendra de renouveler cette communication à la rentrée, notamment à l'occasion du débat sur le plan de formation 2022.

Par ailleurs, l'UD pourrait organiser une commande collective du carnet « Ma formation syndicale ».

3 - Informations sur les stages du 2^{ème} semestre 2021

La réunion a permis de faire le point sur les modifications apportées au plan de formation départemental pour le 2^{ème} semestre 2021.

Nous avons parfois dû annuler des formations faute d'un nombre suffisant d'inscrit.es. Malgré les envois de l'UD et des UL aux organisations, les offres de formation n'arrivent pas toujours jusqu'aux syndiqué.es. Cette absence de relais pose question et le Comité Général de l'UD 06 qui réunira les 8 et 9 novembre toutes les organisations du département pourra être l'occasion d'en débattre.

Afin que toutes et tous puissent prendre connaissance des offres de formation dans les Alpes-Maritimes, le plan de la formation syndicale est disponible sur le site de l'UD. Il est mis à jour régulièrement des modifications effectuées (annulations, nouveaux stages, changements de date).

4 - Préparation du plan de formation 2022

Les ULs sont invitées à travailler cet été sur leurs propositions pour l'année prochaine. La CE de l'UD du 9 septembre 2021 débattera des orientations pour la formation 2022, pour une validation du plan départemental (UD et ULs) à la CE du 14 octobre.

5 - Formation des élu.es et mandaté.es

Dans le cadre du développement de la formation de nos élu.es et mandaté.es, l'objectif est de former au Niveau 2 les membres de la CE de l'UD qui n'ont pas fait ce stage. De même, et au-delà des formations spécifiques à leurs mandats, les conseillers du salarié et autre mandatés devraient suivre la formation PARTICIPER (ex Niveau 1).

6 - Formation de formateurs dans le département

Développer la formation implique des formateur.rices. Un stage « formation de formateur.rices » d'une semaine dans le département est envisagé pour 2022 si nous avons suffisamment d'inscrit.es.

Par ailleurs nous pourrons aussi former des militant.es de manière « pratique » en leur permettant de suivre les stages « en doublon » de l'intervenant.e afin de s'approprier les contenus pour intervenir dans une session suivante.